



Gambro Passion Sports

REGLEMENT INTERIEUR SECTION GYM



Objectif :

- La section Gym de Gambro Passion Sports (GPS) est ouverte à tous les employés désirant pratiquer la gym tonique dans un but de détente et d'entretien physique, dans un esprit de convivialité et de camaraderie.

Gestion :

- La section est animée par un responsable de section, membre du Bureau, assisté des autres membres du Bureau et de volontaires.
- Le responsable de section a la délégation du président de GPS. pour la gestion au quotidien de la section ; les décisions importantes devant être approuvées par le Bureau.
- Un planning des prestations proposées est établi trimestriellement en fonction de la disponibilité des professeurs et des équipements.

Aptitude physique :

- Un certificat médical mentionnant l'aptitude à la pratique de la Gym tonique est exigé. Aucune personne ne sera admise aux cours sans certificat médical.

Organisation :

- L'inscription à la section Gym valable pour toute la saison suppose :
 - L'acceptation pleine et entière du présent règlement
 - Le versement d'une cotisation dont le montant est fixé annuellement par le Bureau, qui couvre les salaires des professeurs, l'achat de matériel et les charges diverses.
- L'inscription donne droit à la participation à deux cours de gym par semaine dans la limite des places disponibles.
- Le nombre de participants maximum aux cours est limité à 15. En cas de dépassement, le professeur refusera l'accès aux derniers arrivants.
- Le personnel intérimaire de Gambro Industries pourra être admis, dans la mesure des places disponibles et moyennant une cotisation spécifique. Aucun remboursement ne pourra être exigé en cas de rupture du contrat de travail en cours de saison.
- En cas d'abandon de l'activité en cours de saison pour raison personnelle ou médicale, aucun remboursement de cotisation ne sera effectué.
- Les horaires des cours seront communiqués à chaque adhérent à l'inscription et en cours de saison si des changements interviennent. Ils seront en outre consultables à tout moment sur l'intranet de l'association.
- En cas d'annulation de cours, (absence du professeur...) l'information sera communiquée par affichage. Les participants pourront être prévenus individuellement dans la mesure où leurs coordonnées téléphoniques auront été transmises à l'inscription.
- Les cours se déroulent en dehors du temps de travail de Gambro Industries. Les participants devront impérativement badger avant d'accéder à la salle de gym. La participation aux cours en dehors des la plage légale de pause sera soumise à l'autorisation de la hiérarchie des participants.

Responsabilité et engagement des participants :

- Une tenue appropriée pour la pratique de la Gym tonique est exigée.
- Des chaussures ou chaussons de salle sont obligatoires.
- Chaque participant devra apporter une serviette personnelle à poser sur les tapis.
- Afin de ne pas perturber les cours, les participants sont tenus d'arriver à l'heure.
- Le professeur se réserve droit d'exclure toute personne ne respectant pas le règlement intérieur ou ayant un comportement de nature à perturber le déroulement des cours.